



Champdôtre

EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du jeudi 3 avril 2025 19:00

En exercice : 14
Présents : 12
Excusés : 1
Absents : 1

Date de convocation :
28/03/2025

Président de séance :
Jean-Louis LAGUERRE

Secrétaire de séance :
Christine MARCHAND

N° interne de l'acte :
DEL0803042025*

N° de feuillet :

jeudi 3 avril 2025, le Conseil Municipal de CHAMPDOTRE s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à la Mairie.

Membres présents :

Jean-Louis LAGUERRE, Philippe MAGDELAINE, Christine MARCHAND, Vincent URSO, Véra-Lucia MYET, Philippe SORDEL, Marc GREMERET, Marc-Antoine LUQUIN, Stéphanie HELIOT, Delphine GOMEZ, Frédéric BALANDRAUD, Sébastien SORDEL

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Florence JACQUOT (donne pouvoir à : Christine MARCHAND)

Membres Absents :

Benoît NOURRY

Correction de l'échéance du 25/09/2023 autorisant le comptable par opération d'ordre non budgétaire en utilisant le 1068

*délibération modifiée suite erreur matérielle

Vu le Code Générale des Collectivités Territoriales,

Vu le tome 1 - titre 10 - chapitre 3 de l'inscription budgétaire et comptable M57,

Considérant que la correction d'erreurs sur exercices antérieurs doit être neutre sur le résultat de l'exercice en cours,

Le Maire propose d'autoriser le comptable public à mouvementer le compte 1068 du budget principal par opération d'ordre non budgétaire afin de régulariser l'échéance du 25/09/2023 de l'emprunt n°5839917 pour l'acquisition du bâtiment 2 rue de la Gare à Champdôtre , soit :

- Débit art. 1068 : 11,31 €
- Crédit art. 1641 : 11,31 €

Résultats de vote : Adopté

Pour : 13 voix Jean-Louis LAGUERRE, Philippe MAGDELAINE, Christine MARCHAND, Vincent URSO, Florence JACQUOT, Véra-Lucia MYET, Philippe SORDEL, Marc GREMERET, Marc-Antoine LUQUIN, Stéphanie HELIOT,

Certifié exécutoire :

Transmis au contrôle de légalité le :

Publié le :

Envoyé en préfecture le 18/04/2025

Reçu en préfecture le 18/04/2025

Publié le

ID : 021-212101380-20250403-DEL0803042025_2-DE



Delphine GOMEZ, Frédéric BALANDRAUD, Sébastien SORDEL

Contre : 0 voix

Abstentions : 0

N'ont pas pris part au vote : 0

Absents lors du vote : 1

Le Secrétaire de séance,
Christine MARCHAND



Ainsi délibéré les jours, mois et an que
dessus et le présent extrait certifié
conforme au registre.

Le Maire, Jean-Louis LAGUERRE



Certifié exécutoire :
Transmis au contrôle de légalité le :
Publié le :

Envoyé en préfecture le 18/04/2025

Reçu en préfecture le 18/04/2025

Publié le

ID : 021-212101380-20250403-DEL0803042025_2-DE

